Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_107-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 29 juin 2026
Délibération D26-107

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 23 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 47
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 51

Secrétaire de séance : Sandrine Delory

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Anne-Lise Jacq **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Favé **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Julie Hamon, Yves Jouan **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h à Hervé Loussaut **Plouigneau** : Roger Héré à Julie Hamon **Saint-Martin-des-Champs** : Sandrine Autret à Pierre Le Goff **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Sandrine Le Feur à Stéphane Lozdowski.

Était absent excusé : **Guerlesquin** : Eric Cloarec

Contrat « Territoires d'Industrie » Finistère – convention de financement avec UIMM29 Finistère et les partenaires de la démarche pour la période de juin 2026 – juin 2028

Projet de territoire Trajectoire 2030 :
Orientation stratégique n°15 "Accueillir et aider les porteurs de projet"

Rapporteur : Marion Picart

Lancée en novembre 2018, la démarche « Territoires d'Industrie » s'inscrit dans une stratégie de l'Etat de soutenir les territoires industriels et redynamiser l'industrie française. Pour le Finistère, la démarche a fait l'objet d'un d'un travail collectif porté par l'UIMM Finistère, Brest Métropole, la CCI métropolitaine Bretagne Ouest, les 9 intercommunalités concernées par le programme, en lien avec des industriels (pour chaque territoire, un industriel référent travaillant en binôme avec un élu pour le portage et l'animation de la démarche).

Le contrat Territoire d'Industrie Finistère (TI 29) a été signé le 09 juillet 2021 avec l'Etat, la Région

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_107-DE

Bretagne, la Banque des Territoires, Bpifrance. Le 11 mai 2023, le renouvellement du programme Territoires d'Industrie a été confirmée par l'Etat. Déjà labellisé sur le temps 1, le consortium finistérien renouvelle son engagement pour cette phase 2 en intégrant deux nouvelles structures : Concarneau Cornouaille Agglomération et le MEDEF Finistère. Ainsi, la démarche porte désormais sur 11 intercommunalités finistériennes. La labellisation du TI 29 pour ce temps 2 a été annoncée à l'occasion de l'Assemblée Générale des Territoires d'Industrie le 09 novembre 2023.

Afin d'assurer l'animation de la démarche, un chef de projet a été recruté pour la période de juin 2022 à juin 2024, puis de juin 2024 à juin 2026.

Le 10 décembre 2025, le Comité de Pilotage a acté la poursuite de l'animation dudit contrat sur le territoire pour une nouvelle période de juin 2026 à juin 2028.

- **<u>Les actions projetées sur la période de juin 2026 – juin 2028</u>**

Le projet TI 29 est structurée autour de 4 axes majeurs répondant aux enjeux de la démarche « Territoires d'Industrie » à l'échelle nationale.

Axe du projet TI 29	**Actions identifiées et réalisations**
Attirer et recruter des talents de demain et favoriser l'implantation industrielle sur le territoire	- Actions collectives de promotion des opportunités et des métiers de l'industrie dans le Finistère (opération collective PASSEZ A L'OUEST, Agenda de l'emploi industriel...) - Mise en place d'un dispositif favorisant l'emploi du conjoint - Mise en place d'un réseau des ambassadeurs : réseau d'entreprises industrielles agissant en faveur de l'attractivité industrielle des territoires
Disposer de capacité d'accueil et de développement de projets industriels	- Inventaire partagé du foncier - Présentation et partage des initiatives en matière de sobriété foncière : dispositifs de densification en France et à l'international
L'industrie en transition	- Cycles de visites d'entreprises engagées dans la Transition - Accompagnement de l'entreprise : partage d'expérience autour de dispositifs de soutien tels que l'Ecologie Industrielle et Territoriale - Identification d'outils et de financements mobilisables pour des zones d'activités plus sobres et plus vertueuses - Démarrage d'un projet d'écologie industrielle et territoriale (projet OPTIM'29) à l'échelle
Développer des filières industrielles stratégiques émergentes et en développement	- Veille sur les leviers financiers mobilisables pour les projets (modernisation, réhabilitation, investissements, etc.) - Informations sur les AMI / AAP à destination des entreprises

Le budget (RH et frais de fonctionnement) est estimé à 211 733,08 € sur deux ans (juin 2026 – juin 2028). Une subvention totale de 80 000 € sera mobilisée auprès de l'Etat. L'UIMM29 et la CCIMBO participeront respectivement à hauteur de 10 000 € chacun ; le MEDEF à hauteur de 5 000 €. Les EPCI sont appelés à financer 106 733,08 €. La répartition par EPCI est basée sur le nombre de ressortissants industrie et le nombre de salariés industrie. Selon cette répartition, Morlaix Communauté est sollicitée à hauteur de 8 437,04 € pour les deux ans ; soit 4 218,52 € par an.

Vu l'avis favorable de la commission Développement économique – Tourisme et attractivité – Enseignement supérieur – Piscines du 10 juin 2026 ;

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_107-DE

Il sera proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver la participation de Morlaix Communauté au financement du poste de Chef(fe) de projet chargé de l'animation de Territoire d'Industrie Finistère adossé à l'UIMM29 Finistère à hauteur de 4 218,52 € par an au titre de 2026 (juin 2026 – mai 2027) et de 2027 (juin 2027 – juin 2028),**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention budgétaire correspondante et les éventuels avenants.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Sandrine Delory

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ